

## **HGGSP THEME 5**

# **L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : ENJEU PLANÉTAIRE**

**Axe 1: exploiter, préserver et protéger (6 heures)**

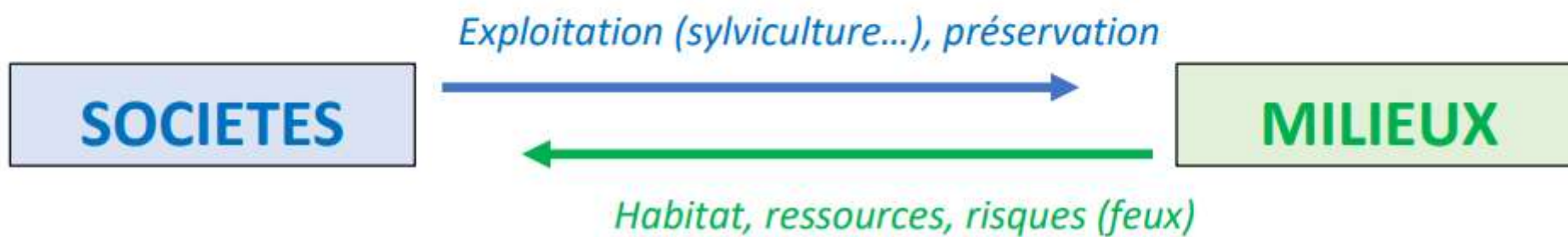
## II / L'affirmation de la protection de l'environnement.

**=>Fil directeur du II : comment le souci de la préservation et de la protection de l'environnement s'est-il lentement affirmé ?**

En 2022, une série d'incendies a dévasté plus de 70.000 hectares de forêts en France, dans le sud mais aussi plus au nord, comme en Bretagne et dans le Jura.



**Q : quelles relations entre les sociétés humaines et leurs milieux sont mises en évidence par l'exemple des feux qui ont frappé la France ?**



**Exploiter et protéger**  
**une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert.**

**= Richesse exploitée par l'Homme  
pour satisfaire ses besoins**  
**La forêt est perçue comme un  
milieu naturel mais elle est le fruit  
de l'action humaine.**

**Vaste ensemble couvert  
d'arbres.**

**« Un territoire occupant une  
superficie d'au moins 5.000 m<sup>2</sup>  
avec des arbres capables  
d'atteindre une hauteur  
supérieure à 5 mètres et occupé  
par un couvert arboré de plus de  
10 % ».**

**Métropole (17 millions  
d'ha, 31% du territoire  
recouvert de forêt) mais  
aussi les outremer (8  
millions d'ha, dont la forêt  
guyanaise).**

**Ministre des Finances et  
de la Marine de Louis XIV  
qui, en 1669 avec  
l'ordonnance sur les Eaux  
et Forêts, adopte le 1er  
code forestier  
rassemblant tous les  
règlements particuliers  
du royaume.**

⇒ **Problématique : dans quelle mesure la France a-t-elle su concilier exploitation et protection de la ressource forestière depuis le XVIIe siècle ?**

## Plan du sujet d'étude

1. **La forêt française de Colbert à la révolution industrielle : une ressource gérée et exploitée.**
- 
2. **La forêt française du XIXe à aujourd'hui : une ressource entre exploitation et préservation.**

Mise en activité : faire l'étude critique des documents en groupe (voir fiche)

A / Sous l'Ancien Régime, maîtriser et conserver la nature.

## 1<sup>ère</sup> étape

**Le christianisme**

**=>L'Homme, parce qu'il est supérieur, doit domestiquer la nature**





## 2<sup>ème</sup> étape

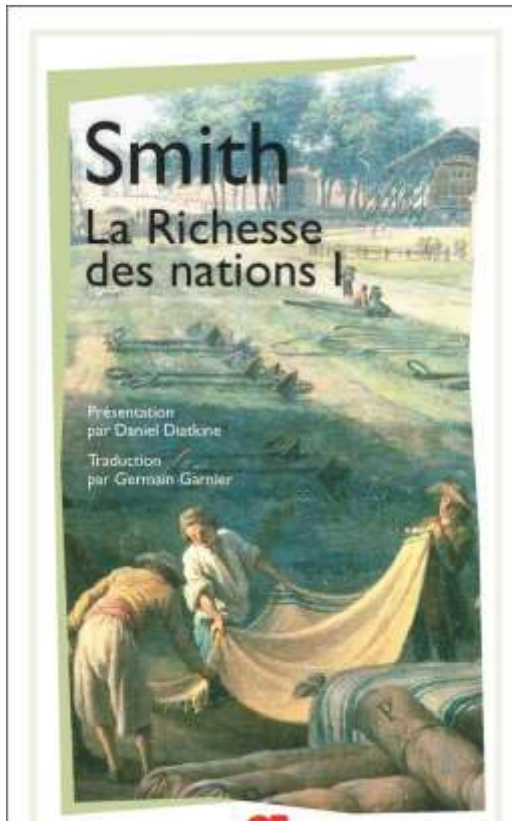
L'époque moderne

->Cartésianisme

->Lumières

->Libéralisme

->Positivisme



**=>L'Homme, par la technique, doit maîtriser la nature pour son progrès, son bonheur et son profit**

**Correction Sujet 1: La forêt française de Colbert à la révolution industrielle :  
une ressource gérée et exploitée.**

**Consigne : après avoir présenté ces documents, vous mettrez en évidence les raisons qui expliquent l'intervention de l'État dans la gestion forêts françaises, du XVIIème au XIXème siècle. Puis vous présenterez les formes que prend l'intervention de l'État dans la gestion de la forêt. Enfin, vous proposerez un bilan de cette intervention, dont vous présenterez l'impact et les limites.**

## DOCUMENT 1

*Daniel Jousse, un juriste du XVIII<sup>e</sup> siècle, revient sur l'ordonnance sur les eaux et forêts, promulguée en 1669 par Louis XIV sur les conseils de Colbert.*

Les bois sont [...] une des plus belles productions de la nature, tant à cause de leur grande utilité pour la construction des bâtiments que pour les différents besoins des hommes. Il en est de même de la conservation du gibier dans les forêts, et de celle du poisson dans les rivières ; l'un et l'autre exigent pareillement toute l'attention du Souverain puisqu'ils sont une grande partie de la nourriture des hommes, et que la chasse, ainsi que la pêche, leur fournissent d'ailleurs un exercice et un amusement agréable.

[...]. C'est pour établir une loi générale sur cette matière que Louis XIV a fait rédiger l'ordonnance du mois d'août 1669.

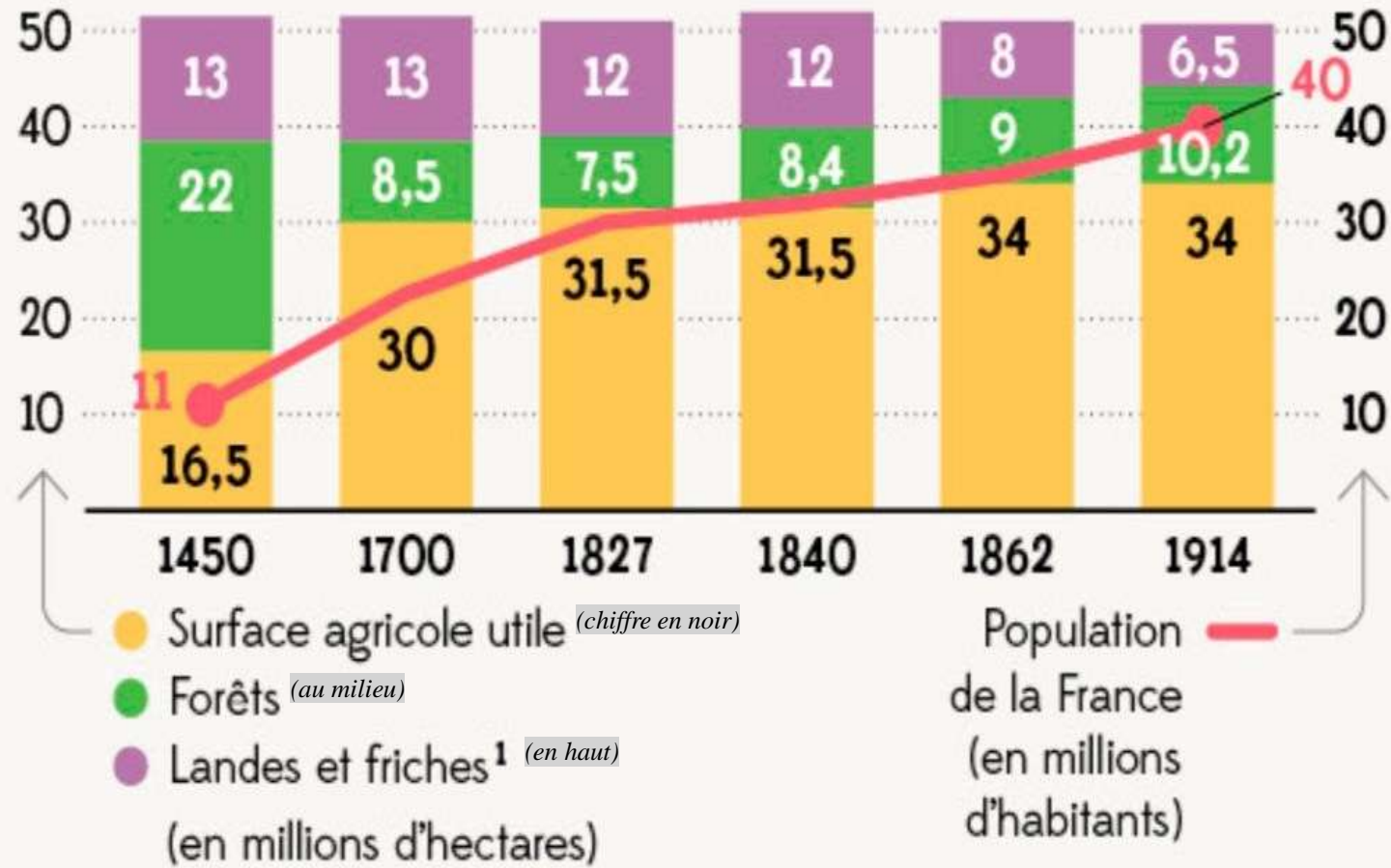
Pour pouvoir mieux réussir dans la conservation des bois du royaume, nos souverains ne se sont pas bornés uniquement à ceux de leur domaine (c'est-à-dire les forêts royales), [...] mais ils ont aussi porté leur attention sur ceux des ecclésiastiques, des communautés et même des particuliers ; sur tous lesquels ils ont cru devoir exercer un droit de police, en les assujétissant à de certaines règles dans la coupe de leurs bois, afin d'en mieux conserver l'espèce [...].

Daniel Jousse, *Commentaire sur l'ordonnance des eaux et forêts*, 1772

I / Les raisons de l'intervention de l'Etat dans la gestion des forêts françaises

II / Les formes prises par cette intervention

III / Le bilan de cette intervention (impact / limites)



1. Formations végétales basses, composées notamment de bruyères et de fougères.

I / Les raisons de l'intervention de l'Etat dans la gestion des forêts françaises

II / Les formes prises par cette intervention

III / Le bilan de cette intervention (impact / limites)

## **I / Les raisons de l'intervention de l'Etat dans la gestion des forêts françaises**

**A / Une forêt française menacée**

**B / Un enjeu majeur pour la population et pour l'Etat**

## **II / Les formes prises par cette intervention**

**A / L'Etat impose son contrôle sur l'ensemble des forêts du royaume**

**B / Des règles restrictives et des moyens de contrôle**

## **III / Le bilan de cette intervention (impact / limites)**

**A / Les atouts et les limites de l'ordonnance de 1669**

**B / La forêt française poursuit son recul**

**B / A partir du milieu du XIXe siècle, préserver / protéger la nature.**

- nouveau rapport à la nature => esthétisée par courants artistiques

530

## HARMONIES POÉTIQUES

Triomphe, immortelle Nature,  
A qui la main pleine de jours  
Prête des forces sans mesure,  
Des temps qui renaissent toujours!  
La mort retrempe ta puissance :  
Donne, ravis, rends l'existence  
A tout ce qui la puise en toi !  
Insecte éclos de ton sourire,  
Je nais, je regarde et j'expire :  
Marche, et ne pense plus à moi !

Extrait de la « Neuvième harmonie : éternité de la nature » par Lamartine (1830)



J.B. Corot, *Forêt de Fontainebleau* (1846) : peintre de « l'École de Barbizon », réunissant des artistes « peignant d'après la nature », dans la forêt de Fontainebleau).

**2<sup>ème</sup> étape**

**Labellisation et protection**



**La forêt de Fontainebleau = 1<sup>er</sup> parc naturel au monde (1861)**

- **1872** : 1<sup>er</sup> **PARC NATIONAL**

(**Yellowstone**, USA) = transmettre aux générations futures des **paysages exceptionnels** (l'Australie : 1886, Canada : 1887, N.Z. 1894, etc.)



- **1963** : 1<sup>ers</sup> parcs nationaux en

France : Vanoise & Port-Cros

(autres sites protégés début XXème

siècle : *réserve naturelle des Sept*

*Iles en 1912, etc.).*



=>limiter et réguler l'action de l'homme par la création d'une réserve naturelle intégrale / partielle.

=> Protéger l'environnement pour protéger l'homme (contre les risques, pour la santé, la qualité de vie)



## DOCUMENT 1 - LES DIFFICULTÉS DE L'ONF

Quand on parle de la « casse du service public », on pense rarement à la forêt. C'est pourtant le terme qu'emploient unanimement les membres de l'intersyndicale de l'Office national des forêts (ONF) pour qualifier les suppressions de postes imposées à l'organisme depuis des années. Créée en 1964, l'ONF administre les 4,6 millions d'hectares de forêts publiques, soit 8 % de la superficie du territoire métropolitain. Ses missions sont nombreuses : encadrement de la chasse, martelage et coupe des arbres, prévention des incendies, accueil du public, préservation de la biodiversité... mais ses moyens sont de plus en plus réduits. En trente ans, l'organisme a perdu près de la moitié de ses effectifs. Et ce n'est pas fini. Au moins 95 postes devraient être supprimés cette année (2021).

La situation a de quoi interroger. Sachant que les forêts sont de véritables puits de carbone, et connaissant les objectifs climatiques imposés par l'accord de Paris en termes de réduction des émissions de gaz à effets de serre, comment expliquer que le gouvernement taille à la hache dans son organisme de gestion forestière ? La réponse tient en un chiffre : 450 millions d'euros. C'est le montant de la dette de l'ONF. « On doit devenir plus compétitifs », explique Bertrand Munch, directeur général de l'ONF. Cela passerait par une révision de fond en comble du modèle économique de l'ONF, basé sur la vente de bois. En effet, les cours sont en chute libre, à cause du dépérissement des arbres et de la concurrence asiatique. Ces recettes tirées de ces ventes représentaient les trois quarts du budget de l'ONF dans les années 1960, contre moins de 40 % aujourd'hui.

D'après Julia Toussaint, « A l'ONF, le malaise du personnel s'enracine », [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), 2021

I / Les formes / moyens d'exploitation de la forêt française

II / Les formes / moyens de protection de la forêt française

III / Les tensions entre les différents acteurs dans la gestion des espaces forestiers

## DOCUMENT 2 - LA FORÊT EN ILE-DE-FRANCE

Les forêts d'Île-de-France sont de plus en plus utilisées et aménagées. Elles recevaient 92,5 millions de visites en 2012 (contre 67 millions en 1968 selon l'ONF). Deux types principaux dominent : d'un côté les classes moyennes à aisées fréquentent la forêt à la recherche du calme, de la contemplation ; d'un autre côté les classes populaires demandent davantage d'équipements et de loisirs en forêts. Pour faire face à ces demandes contradictoires, les forêts ouvertes au public sont aménagées avec des cheminements piétonniers, des équipements informatifs et pédagogiques, des parkings, des aires d'accueil pour les pique-niques, qui ont tendance à concentrer le public en quelques points. Un parc de loisirs a été créé, l'Espace Rambouillet (accrobranches, promenades en poneys), ainsi que quatre centres pédagogiques forestiers (gérés par l'ONF). A l'inverse, certaines forêts privées demeurent closes, parfois grillagées, et soustraites aux promeneurs. Les associations citoyennes de protection de la nature veillent. Elles ont une vision très protectrice des espaces forestiers. Mais [...] il faut compter avec d'autres activités qui viennent perturber leurs représentations purement urbaines du devenir d'une forêt, telles la chasse ou la production de bois. Des conflits, parfois insolubles, surgissent.

D'après Alexandra Monot, « Les forêts périurbaines franciliennes », *Bulletin des géographes français*, 2017.

I / Les formes / moyens d'exploitation de la forêt française

II / Les formes / moyens de protection de la forêt française

III / Les tensions entre les différents acteurs dans la gestion des espaces forestiers

## **I / Les formes / moyens d'exploitation de la forêt française**

**A / Les 3 fonctions de la forêt**

**B / Le rôle de l'ONF dans la mise en valeur de la forêt**

## **II / Les formes / moyens de protection de la forêt française**

**A / Protéger la forêt : des enjeux importants à toutes les échelles**

**B / Concilier exploitation et protection : le rôle de l'Etat et des autres acteurs**

## **III / Les tensions entre les différents acteurs dans la gestion des espaces forestiers**

**A / Les tensions politiques**

**B / Les tensions sociales**

## **I / Les formes / moyens d'exploitation de la forêt française**

### **A / Les 3 fonctions de la forêt**

### **B / Le rôle de l'ONF dans la mise en valeur de la forêt**

## **II / Les formes / moyens de protection de la forêt française**

### **A / Protéger la forêt : des enjeux importants à toutes les échelles**

### **B / Concilier exploitation et protection : le rôle de l'Etat et des autres acteurs**

## **III / Les tensions entre les différents acteurs dans la gestion des espaces forestiers**

### **A / Les tensions politiques**

### **B / Les tensions sociales**

C / Aujourd'hui : vers le développement durable ?

**1972** : rapport Meadows =  
détonateur (épuiement des  
ressources devient une  
crainte mondiale).

Aboutit progressivement à...

**1987** : naissance de la notion  
de **DÉVELOPPEMENT**

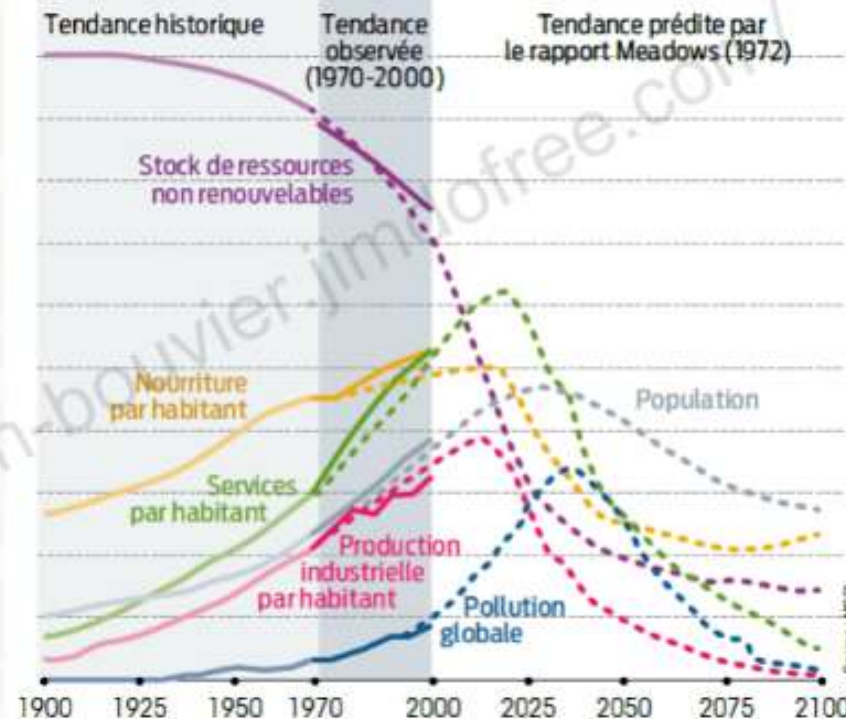
**DURABLE** dans le **rapport  
Brundtland** (commandé par  
l'ONU) = concilier croissance  
éco. et la préservation des  
ressources (générations  
futures).

Dennis Meadows,  
Donella Meadows  
& Jorgen Randers

l'écoépoch

## Les limites à la croissance

(dans un monde fini)



# OUR COMMON FUTURE

THE WORLD COMMISSION  
ON ENVIRONMENT  
AND DEVELOPMENT

## Développement durable suppose **coopération internationale** :

Grandes conférences (égide de l'ONU) : chefs d'État, ONG, chefs de FTN, etc. (ex : *Sommet de la Terre à Rio en 1992, COP 21 à Paris en 2015*).



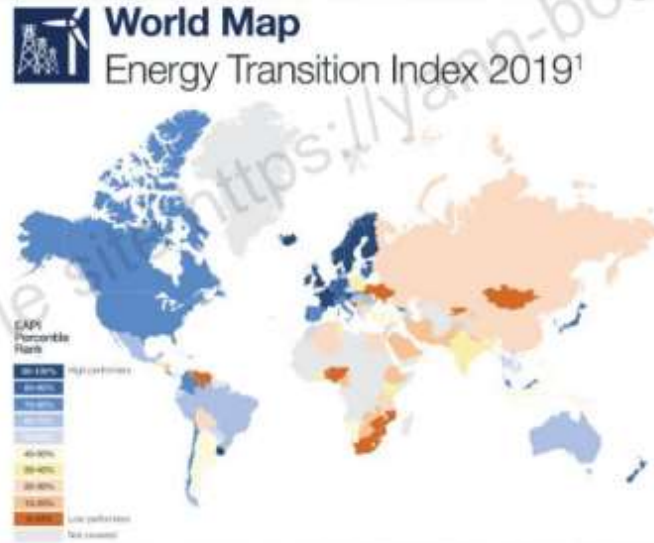
→ Certains États s'engagent (véritable **TRANSITION ÉNERGETIQUE**), d'autres moins.

→ Préconisations **difficiles à mettre en place** dans les pays les moins développés (protection - et exploitation intensive - de l'environnement = **PRÉOCCUPATION occidentale : TENSIONS GÉOPOLITIQUES**)

→ Divisions : résoudre techniquement les questions environnementales ? Ou abandonner l'idée de croissance économique (**DÉCROISSANCE**).

## Le monde de l'Accord de Paris

Pays qui ont ratifié l'Accord de Paris en date du 1er juin 2017



# CONCLUSION

→ Génère le besoin de...

→ Renforce / favorise

→ Limite totalement (localement)

→ Limite sans empêcher



DE LA CONSERVATION A LA PROTECTION : UNE LENTE ÉVOLUTION